

## ANNEXE 5 : Plan de situation incluant au minimum 100 m aux abords du site Société LODRAC - ZAC des Bréguières (Lot E)



*Nota : Sur la figure ne sont pas visibles les modifications, induites par le projet d'aménagement de la ZAC, autorisées par l'arrêté en date du 15 avril 2008 (notamment le vallon du Lari au droit du lot E a été entièrement détourné et recalibré afin d'amener les écoulements de la totalité du bassin versant vers la zone d'expansion des crues avec préservation des ripisylves pour assurer la continuité écologique des milieux).*

Les aménagements hydrauliques autorisés sont présentés à titre informatif sur la carte ci-dessous (carte extraite de l'étude de l'exposition de la ZAC aux crues)

